

FORMULAIRE POUR LES DONNÉS DE PARTICULIERS OU D'ENTREPRISES
PARRAINAGE FISCAL DU CONSEIL DES ARTS DE MONTRÉAL



**Lina Cruz
Productions Fila 13**
Créations contemporaines pour danse et musique
«... surréalistes et ludiques de la tête aux pieds»

[Retour au message d'accueil](#)

Les noms des donateurs demeurent anonymes lorsqu'ils/elles le souhaitent et l'indiquent sur le formulaire

Tous les renseignements fournis à Productions Fila 13 et au Conseil des arts de Montréal demeureront strictement confidentiels

Pour soutenir nos projets de la saison 2015/2016, merci de nous faire parvenir votre don (par chèque) avant le :
- 10 décembre 2015 pour obtenir un reçu fiscal pour l'année en cours
- avant le 31 mars 2016 pour un reçu fiscal pour l'année 2016
(indications ci-dessous)

Je fais un don pour un montant de: _____

En faisant ce don via le programme de parrainage fiscal du Conseil des arts de Montréal :

• Je fais un chèque libellé à l'ordre du Conseil des arts de Montréal. Si le chèque contient un champ pour ajouter l'adresse du destinataire, cette adresse sera obligatoirement celle du Conseil des arts de Montréal, soit: 1210, rue Sherbrooke Est, Montréal (Québec) H2L 1L9. Je comprends que dans la zone mémo du chèque, une seule mention ou référence est acceptée, soit : Parrainage fiscal. J'accompagne le chèque de ce formulaire et je l'envoie par la poste à l'adresse suivante:

Lina Cruz-Productions Fila 13
1120 Lajoie #12 Montréal, Qc. H2V 1N8

• Je reconnais ne pas avoir de lien de dépendance avec l'organisation Productions Fila 13 et que ni moi, ni une personne ayant un lien de dépendance avec moi, ne tire un avantage personnel directement ou indirectement du don.

Il est entendu qu'un lien de dépendance entre deux personnes physiques est défini comme un lien de sang, un lien de mariage ou d'union de fait. De plus, une organisation et une personne physique ou morale seront considérées avoir un lien de dépendance si la deuxième contrôle la première. Une organisation et une personne morale seront aussi considérées avoir un lien de dépendance si elles sont contrôlées par la même personne ou le même groupe de personnes. Un lien de dépendance peut aussi exister en fonction des faits propres à la situation. Par exemple, un membre, dirigeant ou administrateur d'un organisme pourrait être considéré avoir un lien de dépendance avec l'organisme. En cas de doute quant au lien qui pourrait m'unir à l'organisme, je dois en aviser le Conseil des arts de Montréal préalablement à mon don.

• Je reconnais que le Conseil des arts de Montréal a l'entière discrétion et contrôle quant à l'utilisation de mon don. Ainsi, je reconnais que mon don pourra être utilisé pour soutenir l'organisme qui a sollicité mon don ou un autre organisme dans une ou plusieurs disciplines reconnues par le Conseil des arts de Montréal.

Nom du particulier ou de l'entreprise : _____

Personne contact : _____

Adresse complète _____

Numéro de téléphone _____ Courriel _____

Je souhaite recevoir un reçu fiscal (100\$ + seulement) _____ *Je souhaite que mon don demeure anonyme _____

Signature du donateur (entreprise ou particulier):

Pour communiquer avec la compagnie: 514 495 7750 administration@fila13.com

Merci de votre précieux appui!

www.fila13.com

